



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 1 de 13

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

WS-Nirosta-Spray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

peinture industrielle
Couleur, Laque.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HEPRO SARL
Rue: 17 POLE CRAU DURANCE
Lieu: F - 13670 SAINT ANDIOL
Téléphone: +33 - 04 84 250 500
e-mail: direct@hepro.fr
Service responsable: Abt. Produkt / Sicherheit

Téléfax: +33 - 04 90 24 96 72

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (France) +33 - 01 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable, Xi - Irritant
Phrases R:
Extrêmement inflammable.
Irritant pour les yeux.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:
Aérosol: Aerosol 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
Mentions de danger:
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 2 de 13

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acétone; propane-2-one; propanone
acétate d'éthyle
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS07



Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient nickel, Chrome. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Aerosole



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
203-448-7	butane	20 - < 25 %
106-97-8	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-004-00-0	Flam. Gas 1; H220	
200-827-9	propane	15 - < 20 %
74-98-6	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-003-00-5	Flam. Gas 1; H220	
200-662-2	acétone; propane-2-one; propanone	15 - < 20 %
67-64-1	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-66-67	
606-001-00-8	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066	
205-500-4	acétate d'éthyle	10 - < 15 %
141-78-6	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-66-67	
607-022-00-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066	
215-535-7	xylène	5 - < 10 %
1330-20-7	Xn - Nocif, Xi - Irritant R10-20/21-38	
601-022-00-9	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2; H226 H332 H312 H315	
	Lösemittelnaphta (Erdöl), Benzolgehalt < 0,1%	1 - < 5 %
64742-95-6	Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R10-51-53-65	
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H304 H411	
203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1 - < 5 %
108-65-6	R10	
607-195-00-7	Flam. Liq. 3; H226	
203-539-1	1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	1 - < 5 %
107-98-2	R10-67	
603-064-00-3	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336	
231-111-4	nickel	< 1 %
7440-02-0	Carc. Cat. 3, T - Toxique R40-48/23-43	
028-002-00-7	Carc. 2, STOT RE 1, Skin Sens. 1; H351 H372 ** H317	
231-157-5	Chrome	< 1 %
7440-47-3	R43	
	Skin Sens. 1; H317	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 4 de 13

Après inhalation

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Traitement médical nécessaire. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Polyéthylène glycol 400. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Traitement médical nécessaire. Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures. Se nettoyer soigneusement (douche ou bain). Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Ne rien donner à boire ou à manger.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 5 de 13

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit : kieselguhr.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Des vapeurs combustibles peuvent s'accumuler dans la chambre à vapeur de systèmes fermés. Attention, le transport s'effectue généralement à des températures supérieures au point d'éclair.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Matériau, riche en oxygène, comburant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre : forte chaleur.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 6 de 13

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	50	188		VME (8 h)	
		100	375		VLE (15 min)	
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
108-65-6	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	50	275		VME (8 h)	
		100	550		VLE (15 min)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
7440-47-3	Chrome (métal)	-	2		VME (8 h)	
7440-02-0	Nickel (métal)	-	1		VME (8 h)	
1330-20-7	Xylènes, isomères mixtes, purs	50	221		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste
7440-47-3	Chrome	Augmentation de chrome total (/g créatinine)	10 µg/g	Urine	au cours du poste
1330-20-7	Xylènes (techniques)	Acides méthylhippuriques (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : Lunettes à coques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) , Caoutchouc butyle.

Épaisseur du matériau des gants: >0,4mm

période de latence: >480min

normes DIN/EN: DIN EN 374



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 7 de 13

Protection de la peau

Mesures de protection supplémentaires pour le corps: Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre:

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	argenté
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-42 °C
Point d'éclair:	-4 °C DIN EN ISO 1523
Limite inférieure d'explosivité:	0,8 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8,2 vol. %
Température d'inflammation:	273 °C DIN 51794

Température d'auto-inflammabilité

gaz:	Propan / Butan
Pression de vapeur: (à 20 °C)	3,2 hPa DIN EN 12
Densité (à 20 °C):	0,753 g/cm ³
Durée d'écoulement:	< 30 (3 mm)
Teneur en solvant:	VOCV (CH): 84,676 % VOC (EU): 639,869 g/l

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	15,02 %
-------------------	---------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.2. Stabilité chimique

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation. Risque d'un éclatement du récipient.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 8 de 13

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Alcalis (bases). Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
106-97-8	butane	par inhalation (4 h) gaz	CL50	658 ppm	Rat	GESTIS
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	par voie orale	DL50	5800 mg/kg	Rat	RTECS
		dermique	DL50	20000 mg/kg	Lapin	IUCLID
		par inhalation (4 h) vapeur	CL50	76 mg/l	Rat	
1330-20-7	xylène	dermique	ATE	1100 mg/kg		
		par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
		par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
64742-95-6	Lösemittelnaphta (Erdöl), Benzolgehalt < 0,1%	par voie orale	DL50	>2000 mg/kg	Rat.	
		dermique	DL50	>2000 mg/kg	Lapin.	
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	par voie orale	DL50	8532 mg/kg	Rat	RTECS
		dermique	DL50	7500 mg/kg	Lapin	
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	IUCLID
		dermique	DL50	11000 mg/kg	Lapin	
7440-02-0	nickel	par voie orale	DL50	> 9000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Préparation non contrôlée.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Préparation non contrôlée.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Préparation non contrôlée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Préparation non contrôlée.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 9 de 13

Préparation non contrôlée.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique

Nocif pour puces d'eau.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	5540 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	6100 mg/l	48 h	Daphnia magna	
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	161 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	408 mg/l	48 h	Daphnia magna	
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4600 - 10000	96 h	Leuciscus idus	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 1000 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	> 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID
7440-02-0	nickel					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 100 mg/l	96 h	Danio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	100 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
106-97-8	butane	2,89
74-98-6	propane	2,36
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	0,43
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	-0,437



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 10 de 13

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE). Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: DRUCKGASPACKUNGEN, entzündbar

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Quantité limitée (LQ): LQ2

Autres informations utiles (Transport terrestre)

: 190 - 327 - 625

: 2

: B1D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1950



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 11 de 13

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Quantité limitée (LQ): LQ2

Autres informations utiles (Transport fluvial)

: 190 327 625

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Aerosols, inflammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Marine polluant: •

Quantité limitée (LQ): See SP277

EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

: 63, 190, 277, 327, 959

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Aerosols, inflammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 2.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): -

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 204

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

: -

: A1



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 12 de 13

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): VOCV (CH): 84,676 %
VOC (EU): 639,869 g/l

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

10	Inflammable.
11	Facilement inflammable.
12	Extrêmement inflammable.
20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
36	Irritant pour les yeux.
38	Irritant pour la peau.
40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
48/23	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient nickel, Chrome. Peut produire une réaction allergique.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Nirosta-Spray

Date d'impression: 05.05.2015

Code du produit: 3200

Page 13 de 13

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)